Statement Delivered at the

High-Level Panel on Migration and Structural Transformation in Africa

25 September 2018

12:00 - 14:00, Conference Room IV, UN Headquarters

New York, United States of America



PROJET DE DÉCLARATION DE SON EXCELLENCE MAITRE SIDIKI KABA MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

*_*_*_*_*

à l'occasion du Panel de haut niveau sur
« la Migration et la Transformation structurelle en Afrique »
organisé par le Maroc, le Rwanda et la CNUCED
en marge de la semaine de haut niveau
de la 73ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies



Excellence, Madame la Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté Est Africaine, du Rwanda, Excellence, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc,

Excellence Madame la Haute-Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers Collègues,

Madame la présidente de l'Assemblée Générale, Monsieur le Secrétaire général de la CNUCED, Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,

Permettez-moi de m'associer également aux remerciements adressés au Maroc, au Rwanda et à la CNUCED, initiateurs de cette importante rencontre dont le thème fait écho à l'un des défis actuels les plus complexes, notamment sur notre Continent Africain.

En effet, comme l'indiquent les données disponibles au niveau des institutions spécialisées du système des Nations Unies, la migration africaine est d'abord intra-continentale et intra-régionale avec 4 migrants africains sur 5 qui restent en Afrique.

Parmi les raisons à l'origine des déplacements des personnes, la pauvreté, le manque d'accès à l'éducation et à l'emploi, les catastrophes naturelles, reflétant les écarts entre la croissance démographique et la disponibilité des ressources et des opportunités, continuent de pousser des centaines d'individus à quitter leurs pays d'origine.

L'appréhension efficace de ce phénomène requiert une approche intégrale dans la définition des politiques nationales de migration.

Ainsi, bien articulées et tenant compte des aspects multidimensionnels de la migration, ces politiques, combinées à une coopération régionale et à un partenariat international efficaces, permettraient d'apporter une réponse holistique bénéfique à la fois aux migrants et aux pays d'origine, de destination et de transit.

Cela implique, **Mesdames et Messieurs**, entre autres, de créer des opportunités de développement dans les pays d'origine, en adoptant, par exemple, des politiques favorisant la création d'emplois, la mobilité de la main-d'œuvre à tous les niveaux de compétence, un système éducatif de qualité accessible à tous, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'accès à des services de santé de qualité.

Dans le même ordre d'idées, des stratégies pourraient être élaborées dans l'objectif de renforcer les moyens de subsistance durables et les possibilités d'autosuffisance des personnes déplacées et des communautés d'accueil afin d'accroître leur résilience, y compris au moyen de la protection sociale, de l'accès au marché du travail, de l'intégration socio-culturelle, en particulier, l'accès à l'éducation.

Le renforcement de la participation de la diaspora africaine dans le processus de développement constitue également un aspect clé permettant de privilégier le lien migration-développement.

Par ailleurs, l'accompagnement du retour et l'appui à une meilleure réinsertion des migrants devraient aussi être pris en compte dans les politiques et stratégies migratoires au sein du Continent Africain. Cela requiert une meilleure connaissance des profils des migrants et de leur situation dans les pays d'accueil et de transit, des motifs et types de retour et des besoins spécifiques de prise en charge.

Mesdames et Messieurs,

Les pays africains pourraient tirer avantage des différentes expériences sous-régionales en matière d'intégration, de librecirculation et de coopération, tel qu'au sein de la CEDEAO, pour parvenir à un programme cohérent de gestion intégrée de la migration en Afrique; d'autant que la diversité et l'ampleur de défis liés aux migrations font qu'aucun pays, et nous ne le dirons pas assez, ne peut à lui seul gérer cette question. C'est pourquoi, il est nécessaire d'intensifier la coopération internationale et régionale ainsi que la collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés.

En cela, il convient de se féliciter du bon déroulement de son processus préparatoire et de saluer la tenue prochaine de la Conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, en encourageant la participation massive de tous les pays, surtout africains, au plus haut niveau possible.

Je vous remercie de votre attention.